

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 12

Artikel: Le service de renseignements dans l'artillerie
Autor: Gehri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—

Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro: Fr. 1.50

Le service de renseignements dans l'artillerie

(L'opinion exprimée dans cet article n'est pas nécessairement admise par la doctrine officielle. Elle n'engage que la responsabilité de l'auteur.)

I. L'IMPORTANCE DU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Un vieux proverbe français dit: si l'host savait ce que fait l'host, l'host battrait l'host (host est un dérivé du mot latin *hostis* qui signifie ennemi). On ne peut mieux définir l'importance du renseignement. A quelque échelon qu'il se trouve, le commandant d'une troupe combattante ne peut ignorer cette « arme » du commandement. Les récits de témoins oculaires, les histoires des régiments, les rapports concernant certaines opérations, issus des nombreuses campagnes de la dernière guerre, sont unanimes et convaincants à ce sujet. Quels que soient le terrain et la situation, les commandants ont éprouvé de tout temps le besoin d'en savoir plus long sur l'ennemi, ses moyens, son armement, sa situation et ses intentions.

Sur ce dernier point, les théories divergent un peu. Cons- cients des difficultés indéniables auxquelles se heurte la recherche des intentions réelles de l'ennemi, les uns prétendent

que vouloir sonder ce mystère est une pure folie. Ou bien l'ennemi cache son jeu et le SR adverse en sera pour ses frais ou au contraire il dévoile ses intentions... fictives pour mieux tromper. Reste le cas rare d'une intention réelle qui parvient au PC, justifiant du même coup la théorie. Est-ce un système assez sûr ? Oui, disent les Allemands qui l'ont utilisé pendant la dernière guerre. En 1940, à Sedan, ils ont connu les intentions exactes de l'adversaire, tout comme les Suisses à Morgarten. Ils ont engagé leur troupe en conséquence et comme ces intentions étaient réelles, la manœuvre en fut le reflet avec les conséquences que chacun connaît. Il arrive cependant que l'ennemi change d'idée... sans avertir le SR adverse ! En 1805, le général Mack commande l'avant-garde d'une armée alliée qui marche en direction de la trouée de Belfort, pour envahir la France pendant que la Grande Armée, rassemblée sur les côtes de la Manche, se prépare à attaquer l'Angleterre. Mack pense surprendre l'armée française, connaissant les intentions de l'adversaire... qui ne les réalisera pas, puisque Mack est assailli, encerclé et contraint de capituler dans Ulm avant même d'avoir eu le temps de comprendre qu'il avait attiré sur lui toute la Grande Armée. L'entrée récente de l'Autriche dans la coalition constituait le fait nouveau qui changea complètement les intentions de Napoléon.

S'ils reconnaissent le danger que peut présenter la méthode des intentions, ses partisans affirment par contre que cette difficulté ne constitue pas un motif de rejet. Cette affirmation est certainement raisonnable. Encore faut-il utiliser d'autres moyens d'investigation pour parer en temps utile à ses imperfections. Reconnaissions avec eux cependant qu'elle paye largement lorsqu'elle réussit.

Afin d'éviter l'écueil inhérent à la méthode des intentions, les Américains, entre autres, appliquent un système légèrement différent. Ils se contentent d'examiner minutieusement les uns après les autres les indices qu'offre l'attitude ennemie. L'analyse des mesures prises doit conduire infailliblement à la con-

clusion que l'ennemi se prépare à exécuter l'une des trois manœuvres tactiques classiques : offensive, défensive, retraite. C'est ainsi qu'un SR formé à cette école concluera à l'attaque lorsque l'ennemi :

- s'oppose à notre exploration,
- opère des mouvements vers le front,
- rassemble ses troupes près du front,
- fait prendre position à son artillerie très en avant,
- intensifie son activité de patrouilles,
- attribue des fronts étroits aux unités,
- pousse ses PC en avant,
- bombarde systématiquement certains objectifs.

La synthèse de tous ces facteurs permet de conclure que l'ennemi se prépare à l'attaque. Cette manière de procéder présente l'avantage d'éliminer l'arbitraire, le préjugé. Peu ou pas de place pour l'imagination. Cependant la méthode est assez schématique ; elle peut conduire à des déductions complètement fausses si l'on ne prend pas la précaution de recouper le renseignement de plusieurs manières. En effet, l'ennemi peut fournir tous les indices d'une offensive et finalement se comporter de manière différente.

« Pour commander une armée, dit Grouard, il faut posséder l'esprit géométrique et l'esprit de finesse, le premier pour donner aux combinaisons militaires toute la rigueur dont elles sont susceptibles, le second pour pénétrer les desseins de ses adversaires et employer les ressources de ruse et de dissimulation propres à cacher ses propres projets ; il faut cette nature d'esprit encore pour bien apprécier la vraie valeur des principes, savoir qu'ils ne sont ni absous ni étroits et être toujours prêt à en varier l'application suivant la tournure des événements. »

Il est très difficile d'obtenir les intentions réelles. Cette recherche presuppose un service de renseignements très étendu, poussé fortement en avant dans le dispositif ennemi, afin de soutirer la pensée secrète et intime qui est à l'origine de la manœuvre prochaine.

A la méthode des intentions et des indices, le 2^e bureau français oppose une méthode toute cartésienne. Avec une belle clarté, il ne se départit jamais d'un jugement assis sur des constatations sûres. Les indices qui révèlent des intentions peuvent recouper et confirmer le renseignement, mais l'essentiel de la méthode repose sur les trois points suivants :

où est l'ennemi ?
quelle est sa force ?
que fait-il ?

La doctrine française actuelle n'est pas nouvelle. Dans une lettre datée de Milan, Napoléon écrivait le 5 mai 1805 : « Rien ne donne plus de courage et n'éclairent plus les idées que de bien connaître la position de son ennemi ». Sun Tsé, le remarquable penseur militaire chinois, déclarait il y a plus de 2000 ans que « pour vaincre, il faut avant tout connaître son adversaire, savoir où il est, ce qu'il fait ». Qu'importe au fond ce qu'il a l'intention de faire ? Il faut examiner avec soin toutes les possibilités de manœuvres, ne retenir que les 2 ou 3 probabilités entrant raisonnablement en ligne de compte et agir en fonction des hypothèses retenues à la fin de l'appréciation de situation. La réflexion et le raisonnement jouent un rôle déterminant. « Moi, disait Napoléon à Roederer, je travaille toujours, je médite beaucoup. Si je paraît toujours prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre j'ai longtemps médité, j'ai prévu ce qui pourrait arriver. »

Cette méthode n'est pas une recette contre les surprises toujours possibles. C'est ainsi que le haut commandement français ne considérait pas le franchissement des Ardennes comme une opération raisonnable, ni le débarquement de Norvège. Et pourtant ! La pratique française en matière de SR exige une objectivité, une probité intellectuelle parfaite. Toute fantaisie, interprétation personnelle en vue de faire triompher une idée préconçue peut conduire à l'échec, surtout si l'ennemi fait ce que le 2^e bureau français appelle « de l'intoxication ». Ce terme désigne toutes les mesures de contre-

renseignement prises pour cacher ses propres desseins et attirer l'attention de l'ennemi dans une autre direction. Un exemple : ayant atteint son objectif, le commandant en chef d'une armée donne l'ordre de s'installer défensivement : creuser les emplacements d'armes, les PC, les abris pour le personnel, tendre les barbelés, préparer les réserves de bois pour l'hiver qui est à la porte, établir des dépôts de munitions et de vivres ; mise en congé d'un pourcentage des troupes : tout y est. L'ordre est largement diffusé. Son contenu n'échappe pas à l'ennemi, qui découvre ainsi une intention très intéressante pour lui. On camoufle le regroupement de plusieurs grandes unités. Une UA passe en réserve, les ordres d'embarquement sont observés avec un souci parfait du détail. Les mouvements par route sont réglés : jalonnement, encollement, police de la circulation. La division se présente aux lieux de première destination... pour être dirigée au dernier moment dans une direction opposée, non pas en réserve, mais en renforcement d'une autre unité du front. D'ailleurs, ce front ne restera pas immobile ; d'ici quelques heures l'attaque partira. L'ennemi qui se fondait sur d'excellents indices ou sur des intentions recueillies grâce aux ordres d'opérations attrapés par son service d'espionnage, conclut à une stabilisation du front pour quelques mois. Il dégarnit son front, prend des mesures défensives pour l'hiver. Il est complètement « intoxiqué ». Lorsqu'il reçoit l'attaque de l'adversaire, c'est la culbute. (Episode vécu par la 1^{re} armée française dans la région Belfort-Delle). L'attaque dont il est question est donc partie dans le plus grand secret. Les Français ont capturé le cdt. div. adverse, auquel ils ont pris un document du commandement allemand, signalant que les Français s'installaient pour l'hiver. Jugement basé sur des indices auquel la méditation n'aurait pas conduit, vu la situation à l'époque.

Autre exemple : pour « intoxiquer » son adversaire, le cdt. d'une UA veut lui faire croire qu'elle opère un mouvement. On déplace la plus grande partie des moyens radio, on

maintient une densité normale de conversation à l'ancien stationnement. Le nouveau secteur de l'UA n'est occupé que par un certain nombre d'of. et de stations radio. La radio-goniométrie ennemie décèle les emplacements des PC, l'écoute découvre de quoi il s'agit et le SR en tire les conclusions qui s'imposent. Rapidement, le réseau est ramené dans sa position initiale et c'est une attaque qui part à 20 km. de l'ancien emplacement du réseau.

Sun Tsé dit encore à ce sujet que « par ruse et stratagème, l'ennemi est sollicité de se porter dans une direction déterminée où il est attendu ». La tentation qui s'offre à lui est si alléchante qu'il saute sur l'appât, s'engage et donne dans le piège ainsi tendu. Gare à celui qui base son appréciation de situation sur des indices ou des intentions, sans les recouper par d'autres renseignements, de sources différentes, terrestres, aériennes, obtenus dans plusieurs secteurs.

Le plan d'opérations de l'armée allemande en mai 1940 en est une illustration parfaite. Les forces alliées attendent immobiles derrière le front belge. Les Allemands violent la neutralité hollando-belge. La réaction alliée ne tarde pas. Les armées traversent le Belgique en direction du piège tendu par l'ennemi. L'Allemand fait sauter la charnière qui reliait les forces mobiles à la ligne Maginot, se porte sur les arrières alliés qui doivent capituler ou s'embarquer dans des conditions très difficiles. En moins de 7 semaines, 6 armées alliées sont supprimées de l'ordre de bataille.

Convaincues de l'importance du service de renseignements, toutes les armées y vouent un soin particulier, afin de pourvoir à la sécurité des troupes en évitant la surprise. Aucun chef ne peut conduire sa troupe sans connaître sa situation et celle de l'ennemi. Cette nécessité a créé le SR. Remarquons qu'il est très difficile de préciser la part du renseignement dans les décisions des chefs. Les généraux négligent de faire savoir à la postérité ce qu'ils doivent à leur SR ou à l'imprudence du SR ennemi, afin que l'on croie à leur mérite personnel.

Au combat, chacun s'ingénie à recueillir le plus de renseignements possible sur l'ennemi. Tous les combattants doivent avoir les yeux et les oreilles attentives.

La nouvelle organisation des troupes suisses « OT 51 » et le règlement « La conduite des troupes » fixent les bases réglementaires pour le service de renseignements auquel le haut commandement voe de plus en plus d'attention. Les EM et cp. EM des unités d'armée sont dotés de personnel de SR, ainsi que les corps de troupe de l'infanterie, des troupes légères, de l'aviation et de la DCA. Le rgt. et le bat. d'infanterie disposent d'un of. de renseignements, d'une équipe de SR et de patrouilleurs. Le commandant d'unité de l'infanterie et des troupes légères est assisté d'un groupe de commandement, destiné à faciliter la conduite de l'unité. Ce groupe observe l'activité des sections de combat, des armes lourdes attribuées par le bataillon, des unités voisines et de l'ennemi ; en outre il assure la liaison avec l'échelon supérieur.

Les règlements de notre artillerie ignorent le service de renseignements. L'OT 51 n'attribue aucun organe SR à l'artillerie. Cette lacune peut être comblée — elle l'est dans certaines unités d'armées — par la création d'un petit noyau SR au sein des EM gr. et rgt., qui, sans affaiblir la valeur combattive du corps de troupe, rendra d'utiles services. J'ai la conviction, en effet, que la présence d'un élément — si petit soit-il — chargé de certaines missions de renseignement doit être créé dans les corps de troupes de l'artillerie. Les récits de guerre, les rapports des officiers qui ont étudié sur place les armées étrangères sont unanimes : l'artillerie est dotée d'un SR. Par son activité intrinsèque, elle constitue une excellente source naturelle de renseignements. Très souvent, l'artilleur a transmis des compte rendus qu'aucune autre troupe n'avait pu livrer. Pourquoi ? La raison en est très simple : l'artilleur est habitué à observer. Tous les officiers canonniers sont instruits à fouiller le terrain avec un instrument d'observation. Les aides de PC (sof. ou sdt.) observent

le champ de bataille en l'absence des cdt. de tir. Pour tirer, l'artilleur doit voir et pour remplir cette condition, il occupe un emplacement tel que le terrain d'engagement du corps de trp. auquel il est attribué soit visible dans sa plus grande étendue. Il envoie un organe d'observation dans les endroits où la vue est difficile ou mauvaise. L'artillerie est la seule arme qui engage dans le front autant d'officiers bien placés et munis d'un moyen de transmission ; il serait regrettable de ne pas les utiliser, pour autant, bien entendu, que le premier souci du cdt. dét. d'observation soit d'observer. En effet, on rencontre encore des cdt. de tir qui s'évertuent à suivre pas à pas le cdt. de la trp. qu'ils appuient, assurant ainsi une liaison remarquable. Or cela ne suffit pas, loin de là. Le cdt. de tir est à la fois un organe d'observation et de liaison (DLO de l'artillerie française : dét. liaison et observation). S'il ne voit rien depuis le PC du cdt. de bat. ou de rgt., il y laisse un of. de liaison et occupe un observatoire.

Il est certain que seule la recherche continue du renseignement permet à l'artillerie d'agir opportunément au bénéfice du combat. Les renseignements de toute nature intéressent l'artilleur autant que le cdt. de la trp. appuyée. Tous ceux qu'il récolte concourent à l'information générale du cdt. de la division. Aussi, le service de renseignements est-il très bien organisé dans l'Artillerie des armées étrangères, où il est largement doté de personnel et de matériel.

II. AVANTAGES D'UN SRA (Serv. rens. d'Art.)

1. Grâce à la permanence de son observation, le SRA peut définir avec précision les objectifs justiciables du feu des canons, d'où découlera l'engagement rationnel d'une masse d'artillerie, au prix d'une consommation restreinte des munitions.

2. Alimenté de manière permanente, le SRA fixe au fur et à mesure la situation exacte des éléments amis au contact et celle des forces ennemis. Ainsi il peut contribuer largement

à la sécurité de nos propres troupes au profit desquelles les tirs sont demandés et déclenchés. Inversement, le SRA permettra de repousser les demandes de feux sur un village vide d'ennemis ou derrière un masque inoccupé depuis quelque temps.

3. Dans une action quelconque (défensive ou offensive), la précision avec laquelle on aura déterminé la présence de l'ennemi a une influence directe sur l'efficacité des tirs. Tout doit être mis en œuvre pour fixer les objectifs en vue de l'établissement du plan de feux. Le SRA me paraît être l'organe adéquat capable de suivre les préparatifs, les modifications ou rectifications du dispositif adverse pendant que le cdt. est occupé ailleurs.

4. Le SRA exploite les informations reçues. Il oriente tout d'abord le cdt. en lui faisant une appréciation de la situation de manière qu'il puisse prendre à temps les décisions qui s'imposent : reconnaissances techniques ou tactiques, préparatifs d'un mouvement prochain. Le SRA informe ensuite le cdt. des troupes voisines, appuyées ou non. Il diffuse le renseignement vers le haut et informe le subordonné.

5. C'est au SRA qu'incombe l'établissement quotidien des rapports de bombardements, afin de déterminer exactement l'activité de l'artillerie ennemie : quantité de bttr., direction des tirs, buts recherchés, calibres, nombre de projectiles, densité, genre, durée et efficacité des tirs. Ce rapport est très précieux pour le cdmt. Il permet de suivre le comportement de l'artillerie ennemie et assure avec compétence la base des contre-mesures à prendre : contre-batterie, engagement de l'aviation sur les bttr. adverses.

6. C'est à lui qu'incombent les mesures de sécurité :
- A. — sécurité des trm. par l'utilisation du langage camouflé ou du code de combat dans les transmissions par radio et, selon les cas, par tf.,
 - s'opposer à l'espionnage ou au sabotage,
 - contrôler l'attitude des trp. et des isolés ; surveiller le trafic radio et tf.,

- surveiller, selon les cas, la population civile,
 - maintien du secret,
 - camouflage des installations et cantonnements.
- B. — Mesures destinées à tromper l'ennemi (« intoxication ») :
- installation de positions fictives,
 - aménagement de faux bivouacs,
 - organisation d'un certain trafic motorisé pour donner l'illusion de mouvements,
 - mise en service d'un réseau radio fictif pour attirer l'attention de l'ennemi sur un autre secteur.

7. Le SRA décharge le cdt.(ou l'adjudant) du souci de faire connaître au supérieur : les heures des départs, arrivées du corps de trp., les itinéraires, etc.

III. ORGANISATION D'UN SRA

L'organisation envisagée constitue un minimum acceptable, dont l'ampleur correspond à nos possibilités.

- Chaque EM rgt. et gr. d'art. dispose d'un of. rens. (incorporé dans l'EM) et d'une petite équipe SR d'un sof. et 4 hommes.
- Dans l'EM de la division, le chef d'artillerie dispose d'une section SR comprenant :
 - une équipe SR : 1 of., 1 sof., 4 hommes,
 - un groupe de photographes (existe déjà),
 - un dét. de trm. équipé de manière à réaliser rapidement la concentration des feux et la transmission des renseignements.
- *Au CA* : le chef d'art. dispose *en plus* d'une sct. météo. Par contre il n'a pas de groupe de photographes. Il reçoit les rapports de bombardement et les renseignements de tous les groupements, et fait l'appréciation pour tout le secteur du CA en vue de la contre-batterie qui connaît une nouvelle vogue au sein de l'artillerie.

IV. MOYENS DU SRA

- Le SRA peut s'alimenter aux sources suivantes :
- observation terrestre dans le front et en arrière grâce à l'échelonnement des PC d'art. latéralement et en profondeur,
 - observation aérienne (par le dét. d'av. pour l'observation du champ de bataille et les besoins d'artillerie, attribué dernièrement aux EM des UA),
 - liaison avec la troupe appuyée. Echange constant des informations. Recherche en commun des renseignements,
 - patr. d'exploration éventuelle,
 - diffusion du renseignement provenant de l'instance supérieure,
 - interrogatoire des prisonniers et réfugiés,
 - collaboration du service territorial et de la population,
 - documents, objets trouvés : les cartes, les papiers pris à l'ennemi, les épaves découvertes dans les vhc. ou avions abattus, les armes, les équipements, les munitions, éclats d'obus.

Le SRA doit être instruit dans le cadre de la division où les of. rens. ne manquent pas (l'EM de la division dispose de 4 of. rens.). Les futurs of. rens. peuvent être appelés à un cours pour of. rens. de l'armée. Les expériences faites par le SRA dans certaines divisions sont concluantes. Le SRA a conquis son droit à l'existence, il rendra de grands services au sein de l'Artillerie et dans l'UA d'une manière générale.

CAP. EMG GEHRI

On peut se demander en effet si, dans une armée comme la nôtre, obligée d'économiser à l'extrême les effectifs et d'ailleurs pauvre en artillerie, un service de renseignements particulier à cette arme n'entraînerait pas un fâcheux gaspillage d'éléments de valeur. Ne ferait-il pas double emploi, avec le S.R. des Rgt. Inf. et de division ?

Nous serions heureux que l'intéressante étude du cap. Gehri donnât lieu à une discussion, que le sujet mérite certainement.

(Réd.)